

Investir tout en gardant une **vue d'ensemble**

Fonds distincts indispensables Sélects



Investir tout en gardant une vue d'ensemble

Investir consiste à atteindre vos objectifs financiers. Il ne s'agit pas d'obtenir le plus haut rendement. Il est important de savoir comment équilibrer le risque et le rendement et de savoir également quel niveau de risque vous convient le mieux.

Le fait d'investir à long terme peut jouer en votre faveur. De 1956 à 2016, le rendement annuel composé de la Bourse de Toronto (TSX) a atteint 9 %. Ce rendement de 9 % tient compte des périodes de rendements négatifs. Par exemple, du début à la fin de 2008, un investisseur qui aurait investi dans l'indice TSX aurait perdu 34 % de la valeur de son portefeuille. L'investisseuse ou l'investisseur qui a conservé son placement pendant cette crise aurait été récompensé pour sa patience en obtenant plus que ce qui a été perdu.

Ayez une vue d'ensemble

Investir sans risque est plutôt rare, mais prendre les bons risques peut en valoir le coup

RENDEMENT GLOBAL DE L'INDICE TSX



Rendement
annuel moyen
de 9 % sur
60 ans

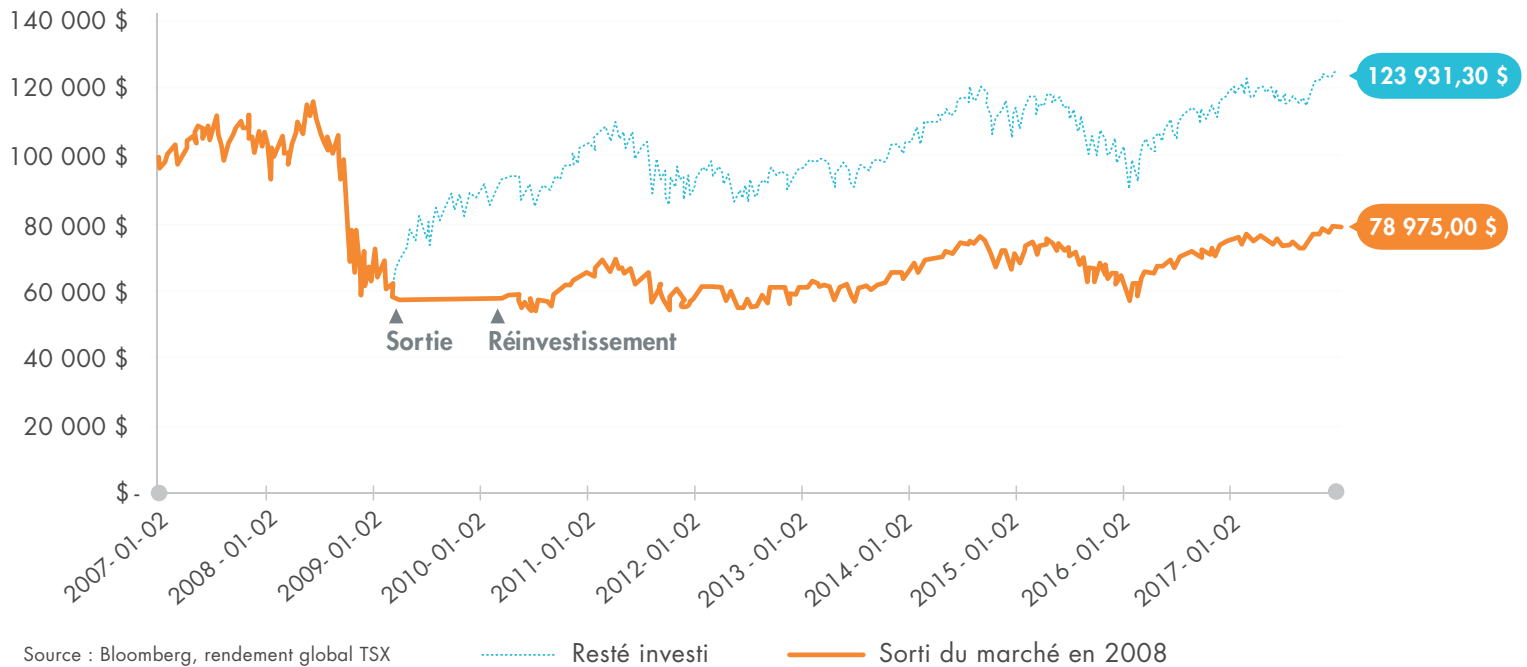
Ayez une vue d'ensemble

Il est important d'élaborer une stratégie de placement lorsque vous dressez un plan financier. Respecter son plan est tout aussi important. Par exemple, si vous investissiez toujours sur le marché après le creux du TSX en 2009, vous auriez obtenu des gains supérieurs à 58 % par rapport à ceux qui ont vendu pendant le creux sans effectuer de rachat jusqu'à l'année suivante.

Tenter de vendre au point culminant du marché et acheter au point le plus bas n'est pas chose facile. Pour ce qui est du rendement, la meilleure stratégie demeure souvent celle d'investir à long terme.

Ayez une vue d'ensemble et restez investi!

Respectez le plan lorsque vous investissez



La diversification produit des résultats

Épargner pour l'avenir et investir peut comporter des risques; il existe toutefois des moyens de réduire ces risques. Parmi ceux-ci, soulignons justement la diversification. En d'autres mots, il s'agit de l'art de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Si vous avez investi dans un seul placement et que ce même placement subit une grande perte, vous la subirez également. Si, par contre, vous détenez plusieurs placements, les probabilités qu'ils affichent tous des rendements médiocres se voient grandement réduites. L'élément important de la diversification demeure la sélection de placements qui ne connaissent pas des ascensions et des déclinés au même moment.

Des études ont révélé que 90 % des rendements de vos placements se déterminent selon les catégories d'actif et non selon les titres individuellement. Et seulement 10 % se rapporte à la sélection de titres individuels (comme des actions) et à la synchronisation du marché. Puisque la recherche de titres individuels demande beaucoup de temps et qu'il est difficile d'anticiper les mouvements des marchés, en investissant dans des produits qui vous donnent accès à une gestion professionnelle, cela peut vous aider à diversifier votre portefeuille.

La diversification produit des résultats

- La diversification peut diminuer les risques et améliorer les rendements.
- La répartition de l'actif explique 90 % de la variabilité du rendement du portefeuille des clients.
- Seulement 10 % du rendement du portefeuille représente la sélection de placement et la synchronisation du marché.



La diversification : dans quoi et où investir?

La diversification selon la catégorie d'actif et la région géographique constituent deux formes de diversification courantes.

Selon la catégorie d'actif

De façon générale, il existe trois principales catégories d'actif, soit les espèces, les actions et les titres à revenu fixe.

Les placements en espèces consistent en des comptes chèques-épargne. Cette catégorie peut comprendre également d'autres placements liquides à court terme.

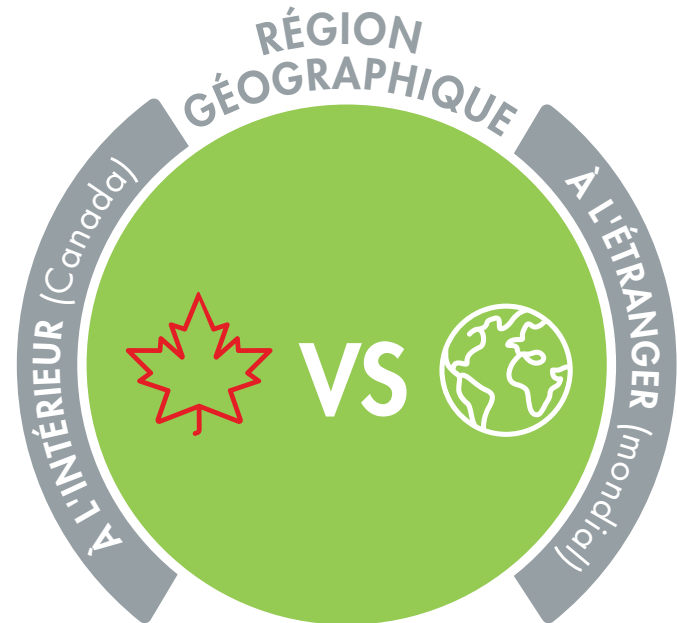
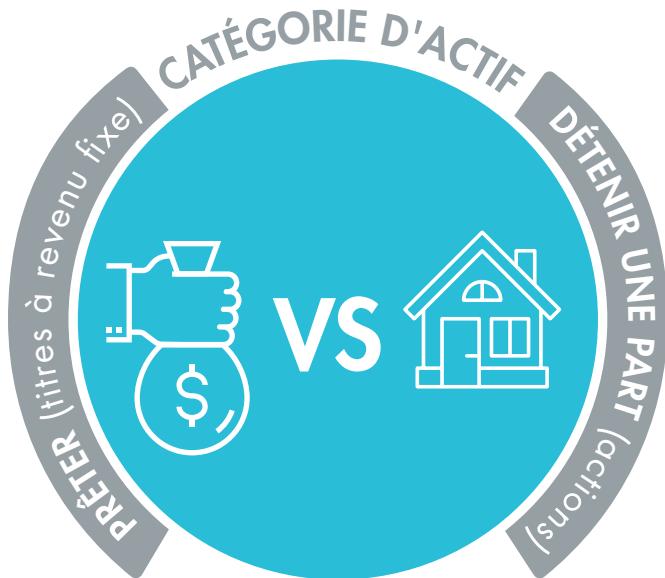
Les placements en actions consistent en des placements qui découlent de l'achat d'actions d'une société par actions. Lorsque vous achetez une action, vous avez droit au partage des bénéfices de la société. Les valeurs de vos actions fluctuent en fonction de la valeur de la société qui est définie selon le prix de l'action. Les actions sont aussi appelées titres de participation.

Quant aux placements à revenu fixe, c'est comme si vous prêtiez de l'argent à quelqu'un. Dans le cas d'une obligation, vous prêtez une somme d'argent à une société. La société convient de vous rembourser la somme originale plus l'intérêt. Vous n'avez pas droit au partage des bénéfices de cette entreprise. Les hauts et les bas de la société n'ont pas d'incidence sur le prix de ses actions. Cela vous expose en fait au risque du crédit. Le risque de crédit est la capacité d'une entreprise de rembourser l'argent emprunté.

Selon la région géographique

La deuxième forme de diversification la plus courante consiste à répartir le portefeuille selon la région géographique. Il s'agit de placements détenus au sein des marchés intérieur (national) ou étranger. Un placement détenu dans une entreprise canadienne est réputé être un placement intérieur. Tandis qu'un placement dans tout autre pays est réputé être un placement étranger. Les économies de partout dans le monde sont exposées à différents risques économiques. En diversifiant selon la région géographique, il est possible de réduire votre risque. Par exemple, certaines économies sont vulnérables au prix du pétrole et d'autres non.

La diversification : dans quoi et où investir?



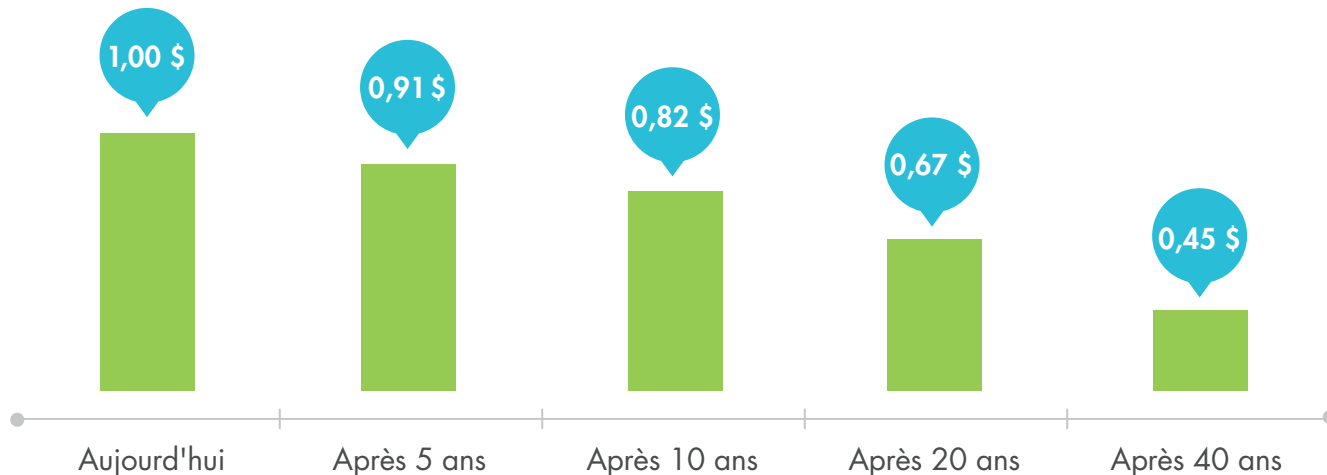
L'inflation : la voleuse silencieuse

Le terme « inflation » sert à décrire la hausse des prix des produits et services que vous achetez au fil du temps. Par exemple, un taux d'inflation de 2 % signifie que le prix des produits et services a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente. Dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, le taux d'inflation annuel se situe souvent autour de 1 à 2 %. La hausse du prix des produits et services peut souvent passer inaperçue d'une année à l'autre. Au fil du temps, l'inflation peut cependant réduire de façon considérable votre pouvoir d'achat. Un taux d'inflation de 2 %, sur une période de 40 ans, diminue la valeur d'un dollar à 45 cents. L'une des façons de vous protéger contre l'inflation est d'investir dans des placements en actions. Effectivement, les placements en actions offrent une protection contre l'inflation parce que les sociétés peuvent transmettre certains ou même tous les effets de l'inflation aux consommateurs. Par exemple, si le coût de production d'une voiture augmente de 5 %, il est fort probable que le prix des automobiles augmentera de même.

L'inflation : la voleuse silencieuse

- Même si un simple 2 % d'inflation peut souvent passer inaperçu, au fil du temps, ce taux d'inflation peut réduire considérablement la valeur d'un dollar.
- Les placements en actions peuvent vous protéger contre l'inflation pour la simple raison que les entreprises peuvent transmettre l'augmentation des coûts aux consommateurs.

LA VALEUR D'UN DOLLAR SUR UNE PÉRIODE DE 40 ANS AVEC UN TAUX D'INFLATION DE 2 %



Le meilleur moment pour commencer à épargner est maintenant

Le meilleur moment pour commencer à épargner est maintenant. Plus vous commencez à investir tôt, plus vous tirez parti des rendements composés. Par exemple, si vous investissez 100 \$ aux deux semaines pendant dix ans, vous obtiendrez des économies d'environ 40 000 \$. Si vous attendez par contre cinq ans, vous devrez investir une somme 2,5 fois plus importante pour obtenir le même résultat. Plus vous attendez, plus vous devrez vous rattraper plus tard.

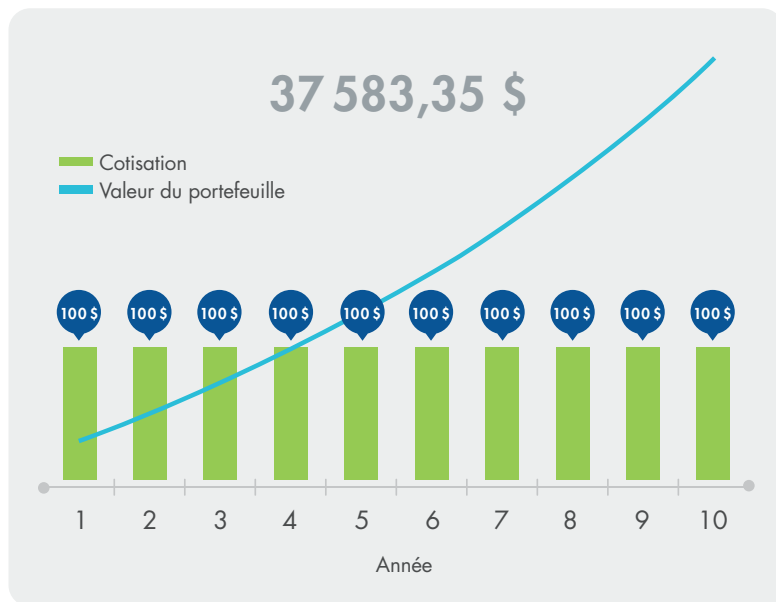
Hypothèses :

Taux de rendement annuel de 7 % composé aux deux semaines. Placement effectué à la fin de chaque période aux deux semaines.

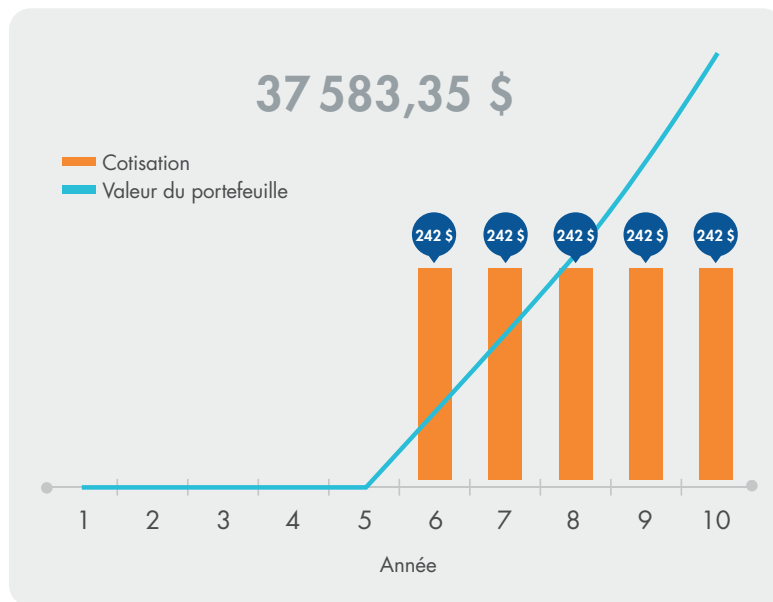
Le meilleur moment pour commencer à épargner est maintenant

Si vous attendez cinq ans, vous devrez investir environ 2,5 fois plus pour obtenir le même résultat.

PLACEMENT DE 100 \$ AUX DEUX SEMAINES PENDANT 10 ANS



PLACEMENT DE 242 \$ AUX DEUX SEMAINES PENDANT 5 ANS



La méthode d'achats périodiques par sommes fixes

Les achats périodiques par sommes fixes consistent en une méthode de placement qui peut vous aider à atteindre vos objectifs. En utilisant la méthode d'achats périodiques par sommes fixes, vous n'avez pas à deviner le moment opportun pour investir. Que ce soit chaque mois, aux deux semaines, ou chaque semaine, vous investissez la même somme d'argent. En investissant régulièrement la même somme, vous pouvez tirer profit de la volatilité. Vous achetez plus d'unités lorsque les prix sont bas et vous achetez moins d'unités lorsque les prix sont hauts. C'est comme la diversification temporelle. Par exemple, lorsque le prix unitaire est de 12 \$, vous pouvez acheter 18,75 unités. À 16 \$, vous ne pouvez acheter que 14,06 unités. Pendant six mois, le prix n'a pas changé, vous avez fait 92,87 \$ de plus que si vous aviez fait un achat initial en un paiement forfaitaire.

La méthode d'achats périodiques par sommes fixes

ACHATS PÉRIODIQUES PAR SOMMES FIXES

Mois	Prix unitaire	Unités achetées	Somme investie	Valeur	Prix moyen
1	15 \$	15,00	225 \$	225,00 \$	14,17 \$
2	13 \$	17,31	225 \$	420,00 \$	Nombre total d'unités 96,20
3	14 \$	16,07	225 \$	677,31 \$	
4	12 \$	18,75	225 \$	805,55 \$	Coût moyen par unité 14,03 \$
5	16 \$	14,06	225 \$	1 299,07 \$	
6	15 \$	15,00	225 \$	1 442,87 \$	

Les achats périodiques par sommes fixes peuvent diminuer le prix moyen et augmenter le nombre d'unités que vous pouvez acheter.

Malgré la volatilité des marchés, le placement montré dans l'exemple a réalisé un gain de **92,87 \$** grâce à la méthode d'achats périodiques par sommes fixes. Vous pouvez ainsi tirer parti de la volatilité des marchés.

PAIEMENT FORFAITAIRE

Mois	Prix unitaire	Unités achetées	Somme investie	Valeur	Prix moyen
1	15 \$	90,00	1 350 \$	1 350,00 \$	15,00 \$
2	13 \$	0,00	0 \$	1 170,00 \$	Nombre total d'unités 90,00
3	14 \$	0,00	0 \$	1 260,00 \$	
4	12 \$	0,00	0 \$	1 080,00 \$	Coût moyen par unité 15,00 \$
5	16 \$	0,00	0 \$	1 440,00 \$	
6	15 \$	0,00	0 \$	1 350,00 \$	

Les avantages des fonds distincts

Les fonds distincts sont des produits de placement vendus par des compagnies d'assurance. Grâce aux fonds distincts, vous pouvez accéder à des placements d'actions et de titres à revenu fixe. Les fonds distincts sont uniques parce qu'ils sont offerts par l'intermédiaire d'un contrat d'assurance. Les fonds distincts peuvent générer des rendements pouvant dépasser le taux d'inflation. Ils proposent également trois garanties différentes qui, elles, prévoient différents niveaux de protection.

Les avantages des fonds distincts

CE QUE VOUS OFFRENT LES FONDS DISTINCTS

- Un accès à des placements d'actions et de titres à revenu fixe.
- La possibilité de dépasser le taux d'inflation.
- Des possibilités de placement de façon continue.
- Des garanties qui proposent trois niveaux de protection au choix de la titulaire ou du titulaire de contrat.



Des garanties à l'œuvre

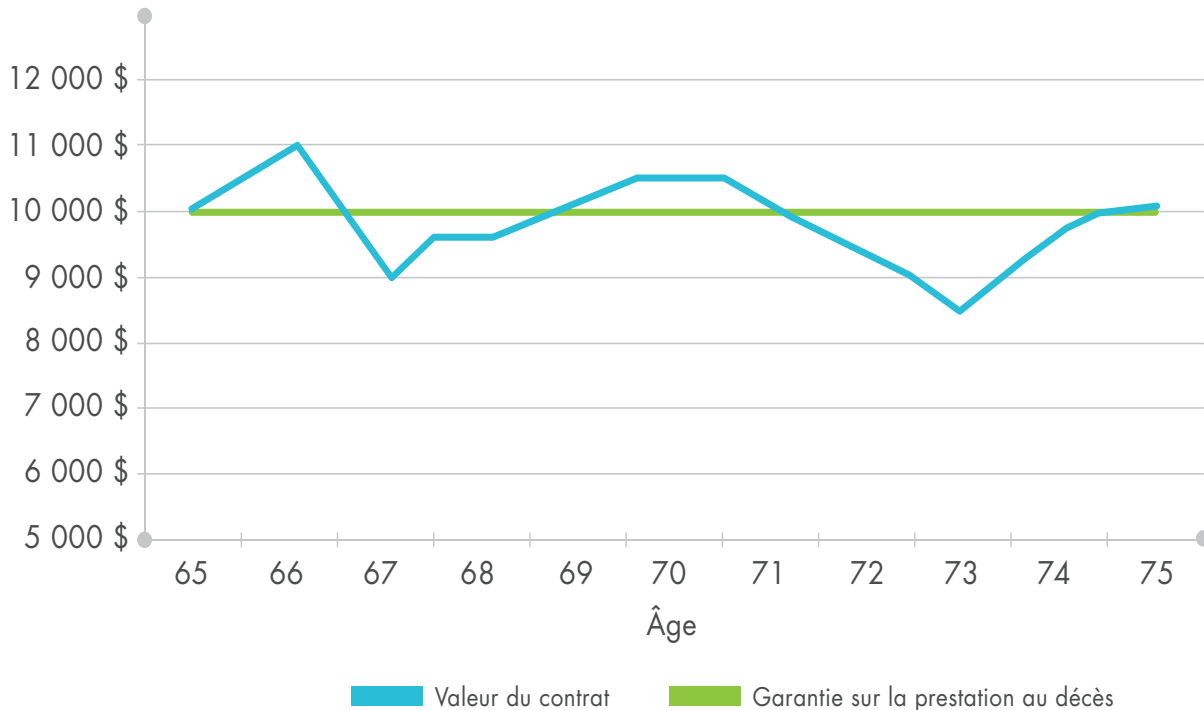
Une garantie est une forme de protection. Il existe deux types de garantie : une garantie à l'échéance et une garantie au décès.

La garantie à l'échéance consiste en un montant en dollars qui est garanti sur une période déterminée. Par exemple, une garantie à l'échéance de 100 % dont la période à l'échéance est de 15 ans signifie que la valeur de votre contrat sera d'au moins la valeur totale de vos dépôts dans 15 ans. Si vos placements valent moins que le montant garanti dans 15 ans, votre contrat sera bonifié par la compagnie d'assurance de la différence. Cela vous permet de limiter vos risques de baisse.

La prestation de décès de 100 % prévoit que votre bénéficiaire reçoit un montant établi garanti à votre décès. La garantie repose sur votre choix d'une garantie à 75 % ou d'une garantie à 100 %. Sur le graphique, on peut constater que, peu importe le rendement de vos placements, vos bénéficiaires recevront au moins la somme de 10 000 \$. Et ceci est possible parce que vous avez opté pour la garantie sur la prestation au décès de 100 %.

Des garanties à l'œuvre

Les garanties peuvent vous apporter une tranquillité d'esprit, car elles proposent trois niveaux de protection différents à l'abri des replis du marché



Dans cet exemple de garantie sur la prestation au décès de 100 %, même si la valeur du contrat tombait sous la barre des 10 000 \$, la personne bénéficiaire recevrait toute de même 10 000 \$. C'est la valeur qu'offre une garantie.

Intégrez les fonds distincts à votre plan

Les fonds communs de placement n'ont à vous offrir que la gestion financière professionnelle. Les fonds distincts, quant à eux, vous offrent bien plus, notamment un placement et un contrat d'assurance. Voici d'autres avantages :

- Des garanties qui vous procurent la tranquillité d'esprit.
- La possibilité de choisir des bénéficiaires pour vous permettre le transfert de vos biens d'une façon harmonieuse.
- La possibilité d'une protection de la vie privée, car les biens peuvent être distribués autrement que selon votre testament.
- Une protection éventuelle contre les créanciers.

Intégrez les fonds distincts à votre plan

	Fonds communs de placement	Fonds distincts
Gestion professionnelle	✓	✓
Garanties		✓
Protection contre les créanciers		✓
Caractère privé à la succession		✓
Désignation de bénéficiaire		✓

Présentation de la série des fonds distincts de l'Assurance vie Équitable

La série des fonds indispensables Sélects est un produit axé sur le principe du choix.



Présentation de la série
des fonds distincts indispensables Sélects

de l'Assurance vie Équitable^{MD}

Les fonds indispensables Sélects, un produit de choix

La série de fonds indispensables Sélects offre trois catégories de garantie :

- La catégorie Placement assortie d'une garantie sur la prestation au décès et à l'échéance de 75 %.
- La catégorie Succession assortie d'une garantie à l'échéance des dépôts de 75 % et d'une garantie sur la prestation au décès de 100 %.
- La catégorie Protection assortie d'une garantie à l'échéance des dépôts de 100 % et une garantie sur la prestation au décès de 100 %.

Vous avez droit à une catégorie de garantie par contrat. Grâce à ces trois niveaux de garantie distincts, la série des fonds indispensables Sélects peut répondre aux besoins de presque tous les investisseurs.

Les fonds indispensables Sélects, un produit de choix



**Fonds indispensables
Sélects**

La catégorie Placement

L'option de la catégorie Placement s'adresse aux personnes qui souhaitent faire fructifier leur argent ou générer un revenu. Il s'agit de l'option de garantie la plus abordable et elle vous donne aussi accès à tous les avantages qu'offre un fonds distinct. Elle comprend une garantie à l'échéance de 75 % ainsi qu'une garantie sur la prestation au décès de 75 %. De plus, elle vous permet d'avoir accès à plus de 30 options de fonds de placement dont la gestion est assurée par des gestionnaires de fonds renommés.

La catégorie Placement



L'OPTION DE GARANTIE DE LA CATÉGORIE PLACEMENT (75/75) CONVIENT PARFAITEMENT AUX CLIENTS QUI RÉPONDENT AU PROFIL SUIVANT :

- Ils cherchent un placement à bon prix.
- Leur priorité est d'accumuler du capital.
- Ils ont besoin d'un revenu flexible.



LES AVANTAGES :

- Une garantie à l'échéance du contrat de 75 % jusqu'à l'âge de 105 ans.
- Une garantie au décès de 75 %.
- Une protection éventuelle contre les créanciers.
- Une offre de plus de 30 options de placement.
- Une occasion d'éviter les frais d'homologation.



La catégorie Placement (75/75)

Les garanties sont réduites proportionnellement en fonction des retraits et des transferts que vous effectuez.

La catégorie Succession

L'option de la catégorie Succession s'adresse aux personnes qui veulent bâtir et protéger leur patrimoine. Elle est destinée à ceux qui souhaitent limiter leurs risques de placement sans changer leur manière d'investir. Voici les avantages de la catégorie Succession :

- Une garantie à l'échéance de 75 % pendant 15 ans qui procure une protection au risque de perte en cas de baisse.
- Une garantie au décès de 100 % qui protège votre patrimoine.
- Des réinitialisations annuelles des garanties sur la prestation à l'échéance et au décès qui vous aident à immobiliser vos gains.
- Un accès à plus de 30 fonds offerts aux titulaires de contrat qui bénéficient de la catégorie Placement.

La catégorie Succession



● **L'OPTION DE GARANTIE DE LA CATÉGORIE SUCCESSION (75/100) CONVIENT PARFAITEMENT AUX CLIENTS QUI RÉPONDENT AU PROFIL SUIVANT :**

- Ils cherchent à bâtir et protéger leur patrimoine.
- Ils veulent un potentiel de croissance et bénéficier d'une protection au risque de perte en cas de baisse.



● **LES AVANTAGES :**

- Une garantie à l'échéance de 75 % de 15 ans.
- Une garantie sur la prestation au décès de 100 %.
- Des réinitialisations annuelles des garanties sur la prestation à l'échéance et au décès.
- Une protection éventuelle contre les créanciers.
- Une offre de plus de 30 options de placement.
- Une occasion d'éviter les frais d'homologation.



La catégorie Succession (75/100)

Les garanties sont réduites proportionnellement en fonction des retraits et des transferts que vous effectuez.

La catégorie Protection

L'option de la catégorie Protection s'adresse aux personnes qui souhaitent investir dans des produits d'actions et de titres à revenu fixe. Elle est destinée à ceux pour qui la sécurité que procurent la garantie à l'échéance de 100 % et la garantie sur la prestation au décès de 100 % est importante. Voici les avantages de la catégorie Protection :

- Une garantie sur la prestation à l'échéance de 100 % de 15 ans qui procure une protection au risque de perte en cas de baisse à long terme.
- Une garantie sur la prestation au décès de 100 % qui protège votre patrimoine.
- Des réinitialisations annuelles des garanties sur la prestation à l'échéance et au décès qui vous aident à immobiliser vos gains.
- Un accès à plus de 30 fonds offerts aux titulaires de contrat qui bénéficient de la catégorie Placement.

La catégorie Protection



L'OPTION DE GARANTIE DE LA CATÉGORIE PROTECTION (100/100) CONVIENT PARFAITEMENT AUX CLIENTS QUI RÉPONDENT AU PROFIL SUIVANT :

- Ils ont une faible tolérance au risque, mais souhaitent faire fructifier leur argent.
- Ils cherchent à protéger leur patrimoine ou leurs fonds de retraite.
- Ils ne sont pas satisfaits des taux des certificats de placement garanti.



LES AVANTAGES :

- Une garantie à l'échéance de 100 % de 15 ans.
- Une garantie sur la prestation au décès de 100 %.
- Des réinitialisations annuelles des garanties sur la prestation à l'échéance et au décès.
- Une protection éventuelle contre les créanciers.
- Une offre de plus de 30 options de placement.
- Une occasion d'éviter les frais d'homologation.



La catégorie Protection (100/100)

Les garanties sont réduites proportionnellement en fonction des retraits et des transferts que vous effectuez.

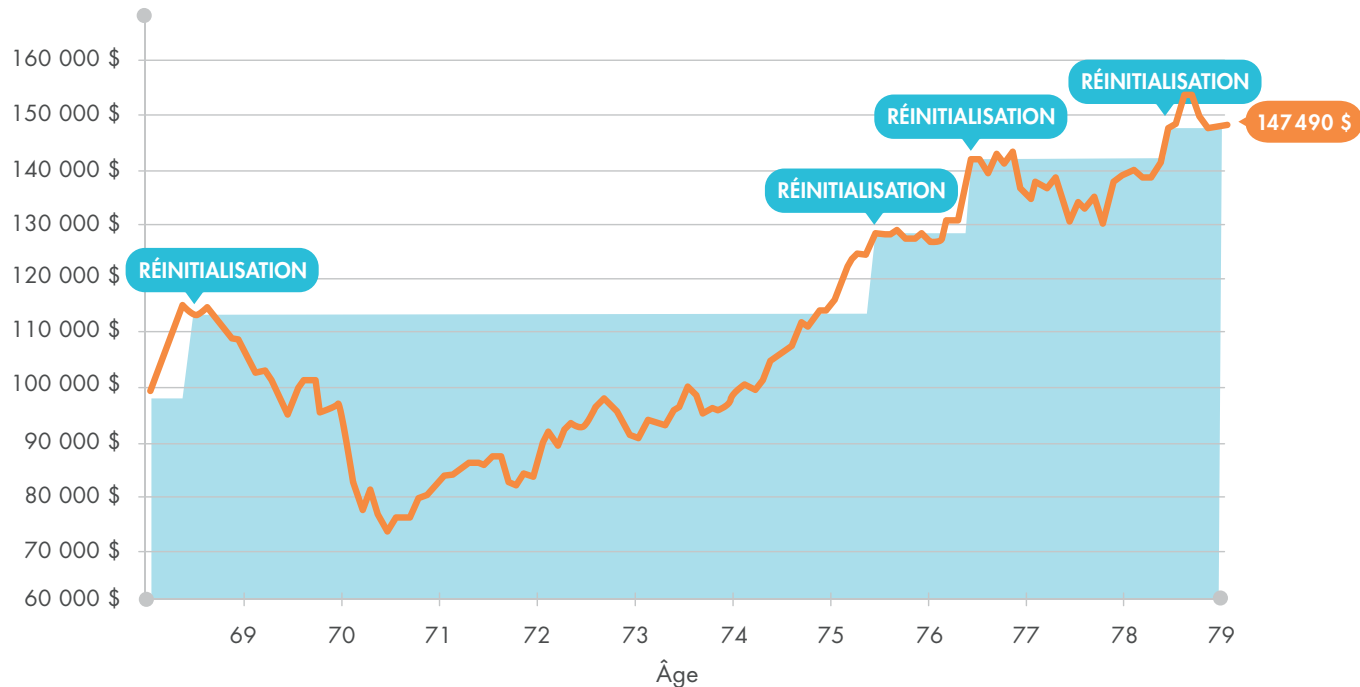
Faites fructifier votre garantie grâce aux réinitialisations

Aux fins d'illustration seulement. Les placements réels afficheront un rendement différent. Le rendement historique n'est pas indicatif des résultats futurs.

Les réinitialisations sont offertes dans le cadre de la catégorie Succession et la catégorie Protection de l'Assurance vie Équitable. Une réinitialisation vous permet d'immobiliser les gains de vos placements. Chaque année, jusqu'à l'âge de 80 ans, vous pouvez réinitialiser votre garantie. La réinitialisation vous donne la possibilité d'augmenter la valeur des garanties sur la prestation à l'échéance et au décès à mesure que la valeur de vos placements augmente. Le graphique vous montre le fonctionnement d'une réinitialisation de la garantie de la prestation de décès de 100 %. Il importe de garder à l'esprit que le graphique n'est qu'un exemple et que le rendement réel de vos placements sera différent. Prenons l'exemple de Joanne, une cliente de 65 ans. Joanne dépose la somme de 100 000 \$ au titre de son contrat de fonds distincts de la catégorie Succession. Au premier jour, la garantie sur la prestation au décès de Joanne est de 100 000 \$, soit 100 %. Deux mois plus tard, le 28 février, la valeur de ses placements au titre du contrat est maintenant de 113 890 \$; Joanne décide donc de réinitialiser sa garantie sur la prestation de décès. Cela signifie que, à partir de ce moment, ses bénéficiaires auront droit à une prestation de 113 890 \$. Même si les marchés venaient à chuter, ses bénéficiaires auraient toujours droit à cette même somme de 113 890 \$. Si Joanne avait décidé de changer constamment ses réinitialisations, elle aurait pu faire augmenter sa garantie sur la prestation au décès à 147 490 \$ jusqu'à l'âge de 75 ans.

Faites fructifier votre garantie grâce aux réinitialisations

Les réinitialisations vous permettent d'immobiliser la croissance des placements obtenue auparavant au titre de votre garantie. Toute perte subie après une réinitialisation n'affectera pas votre garantie.



Aux fins d'illustration seulement. Les placements réels afficheront un rendement différent. Le rendement historique n'est pas indicatif des résultats futurs.

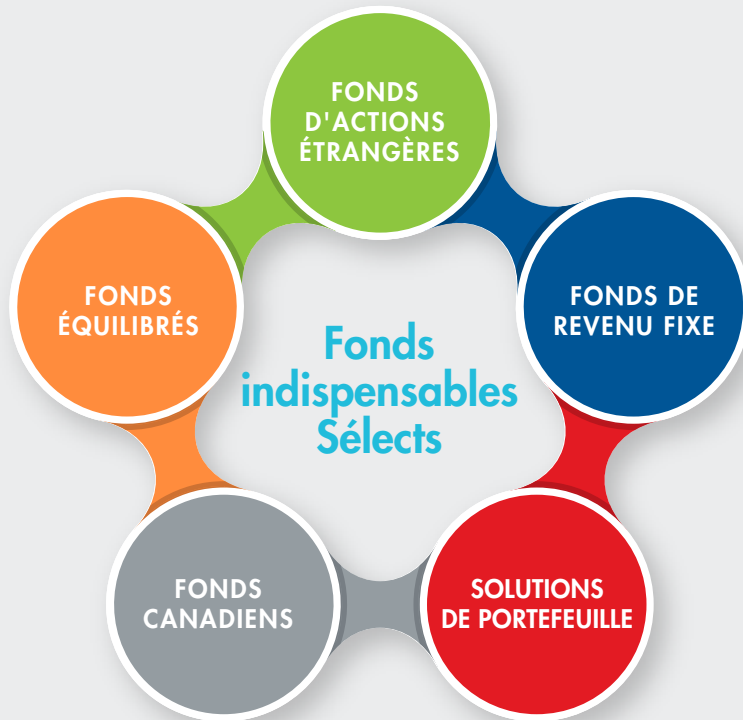
Garantie sur la prestation au décès

Valeur marchande

Un contrat : un monde de possibilités

Le contrat de fonds indispensables Sélects vous procure une diversification systématique. Vous avez accès à plus de 30 fonds distincts provenant de gestionnaires d'actifs de premier ordre. Les options de fonds distincts vous permettent des possibilités de diversification selon la catégorie d'actif, la région géographique et le style de stratégie de placement.

Un contrat : un monde de possibilités



FIDELITY
INVESTMENTS
CANADA®



Fonds Dynamique™
Investissez dans les bons conseils.

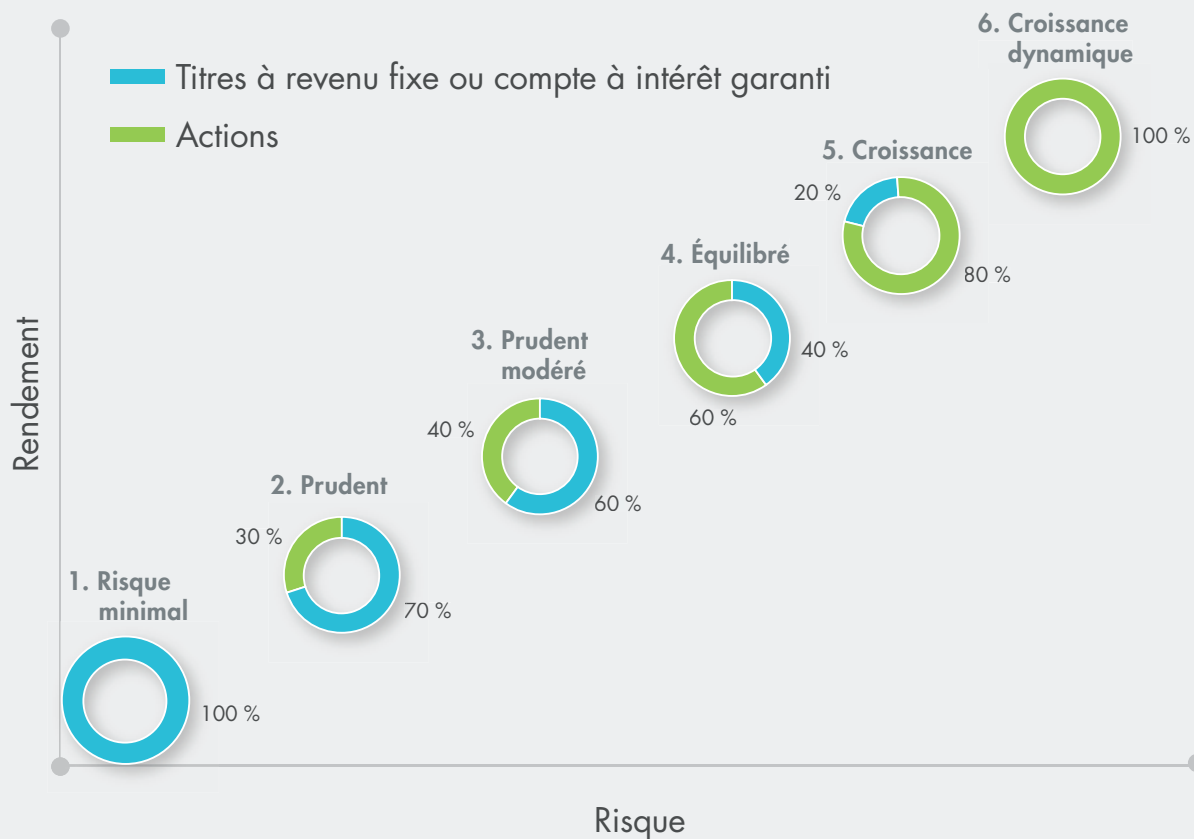
groupe **Gestion d'actifs**
de l'Équitable



Les profils d'investisseur

Le questionnaire sur le profil d'investisseur est un outil qui sert à découvrir le type d'investisseur que vous êtes. Le questionnaire propose une série de questions à propos de votre horizon temporel, vos objectifs financiers et votre tolérance au risque. En découvrant votre profil d'investisseur, vous serez en mesure de déterminer la répartition de l'actif qui convient le mieux à votre portefeuille. Vous pourrez également constater le rapport risque-rendement des différents portefeuilles. Les profils d'investisseur vont du type très prudent, soit ceux qui visent un « risque minimal » au type axé uniquement sur la croissance, soit « croissance dynamique ». Il peut s'avérer être le bon moment de revoir le questionnaire sur le profil d'investisseur.

Les profils d'investisseur



Veuillez consulter le questionnaire sur le profil d'investisseur afin de déterminer votre profil de risque.

Des portefeuilles en fonction de vos besoins

Les solutions de portefeuille procurent une diversification systématique en un seul fonds. Elles comprennent plusieurs fonds individuels qui, la plupart du temps, couvrent une variété de catégories d'actif et de régions géographiques. Les solutions de portefeuille sont conçues pour agir en tant que solution autonome ou de portefeuille de base à l'intérieur d'une solution de portefeuille plus large. L'ajout d'autres fonds individuels en complément des solutions de portefeuille peut s'avérer également bénéfique. Les fonds, aux objectifs qui leur sont propres, peuvent compléter le style de placement utilisé dans la gestion du fonds de portefeuille.

La gamme de fonds indispensables Sélects comprend 11 solutions de portefeuille provenant de trois gestionnaire de fonds, notamment le groupe Gestion d'actifs de l'Équitable. Vous trouverez parmi les options offertes, des profils de risque qui s'étendent de prudent à croissance dynamique.

Des portefeuilles en fonction de vos besoins

RISQUE MINIMAL

- Compte à intérêt garanti



PRUDENT

- Portefeuille de revenu diversifié
Quotientiel Sélect de l'Équitable



PRUDENT MODÉRÉ

- Fonds portefeuille de revenu équilibré à gestion active
Sélect de l'Équitable
- Portefeuille Fidelity^{MD} Revenu Répartition tactique de l'actif
Sélect de l'Équitable
- Portefeuille équilibré de revenu
Quotientiel Sélect de l'Équitable



ÉQUILIBRÉ

- Portefeuille équilibré à gestion active
Sélect de l'Équitable
- Portefeuille de croissance équilibré à gestion active
Sélect de l'Équitable
- Portefeuille Fidelity^{MD} Équilibre Répartition tactique de l'actif
Sélect de l'Équitable
- Portefeuille équilibré de croissance
Quotientiel Sélect de l'Équitable



CROISSANCE

- Portefeuille de croissance
Quotientiel Sélect de l'Équitable



CROISSANCE DYNAMIQUE

- Portefeuille d'actions diversifié
Quotientiel Sélect de l'Équitable



Constituez votre propre solution : voici les portefeuilles modèles

La gamme du produit de fonds indispensables Sélects vous permet de vous constituer des portefeuilles personnalisés. Offrant plus de 30 options de fonds, les possibilités sont presque illimitées. En détenant parallèlement un compte à intérêt garanti (CIG) au sein de votre portefeuille, cela aura pour effet d'équilibrer le risque. Les CIG ne sont pas exposés aux risques de marché.

En constituant votre portefeuille, il est important de prendre en considération vos propres besoins, votre situation particulière et votre tolérance au risque. La solution consiste à vous constituer un portefeuille qui correspond à vos besoins de placement et à votre catégorie de profil d'investisseur que vous déterminerez à l'aide questionnaire sur le profil d'investisseur.

Constituez votre propre solution : voici les portefeuilles modèles

1. RISQUE MINIMAL



■ Compte à intérêt garanti (100 %)

2. PRUDENT



■ Compte à intérêt garanti (25 %)
■ Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable (25 %)
■ Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable (15 %)
■ Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable (35 %)

3. PRUDENT MODÉRÉ



■ Compte à intérêt garanti (15 %)
■ Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable (35 %)
■ Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable (20 %)
■ Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable (30 %)

4. ÉQUILIBRÉ



■ Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable (40 %)
■ Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable (30 %)
■ Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable (30 %)

5. CROISSANCE



■ Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable (15 %)
■ Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable (45 %)
■ Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable (40 %)

6. CROISSANCE DYNAMIQUE



■ Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable (40 %)
■ Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable (30 %)
■ Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable (30 %)

Les portefeuilles sont présentés aux fins d'illustration seulement. En constituant votre portefeuille, il est important de prendre en considération vos propres besoins, votre situation particulière et votre tolérance au risque.

Un contrat pour tout type de compte

Les contrats de fonds indispensables Sélects peuvent être détenus au titre des comptes enregistrés et non enregistrés. Ceux-ci comprennent :

- un régime d'épargne-retraite ou un fonds de revenu de retraite;
- des comptes non enregistrés;
- des comptes d'épargne libre d'impôt et plusieurs comptes de retraite immobilisés.

Un contrat pour tout type de compte

Les contrats de fonds indispensables
Sélects peuvent être détenus au titre
des comptes suivants :

- Un régime d'épargne-retraite ou un fonds de revenu de retraite*
- Un compte d'épargne libre d'impôt
- Un compte non enregistré

* Comprend les comptes de retraite immobilisés, comme le compte de retraite immobilisé et les fonds de revenu viager.



Faites de l'Assurance vie Équitable votre premier choix

Depuis 1920, les Canadiens se sont tournés vers l'Assurance vie Équitable pour protéger ce qui leur importe le plus. Nous travaillons de concert avec votre conseillère ou conseiller financier indépendant dans le but d'offrir des solutions en matière d'assurance vie individuelle et d'épargne-retraite qui procurent une grande valeur et répondent à vos besoins – maintenant et pour les années à venir.

Mais nous sommes plus qu'une compagnie typique de services financiers. Nous possédons la connaissance, l'expérience et la compétence afin de trouver des solutions qui vous conviennent. Nous sommes sympathiques, attentionnés et intéressés à vous aider. Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat et non d'actionnaires. Nous pouvons alors nous concentrer sur vos intérêts et vous fournir un service personnalisé, la sécurité et le mieux-être.

Faites de l'Assurance vie Équitable votre premier choix



- Une société à laquelle les Canadiens font confiance depuis 1920
- Elle compte plus de six milliards de dollars en actif sous administration
- Ses titulaires de contrat avec participation en sont les propriétaires
- Service à la clientèle primé

Avis juridique

Tout énoncé de cette présentation qui n'est pas basé sur des faits historiques constitue un énoncé prévisionnel. Ces énoncés prévisionnels sont fondés sur le meilleur jugement de la gestionnaire ou du gestionnaire de portefeuille à ce jour, sur ce qui pourrait se réaliser à l'avenir. Cependant, les énoncés prévisionnels sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, et sont fondés sur les opinions et points de vue actuels du gestionnaire de portefeuille. C'est pourquoi les résultats réels des événements peuvent être considérablement différents des points de vue exprimés. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des rendements futurs.

Veillez noter que notre garantie sur la prestation au décès de 100 %, la garantie sur la prestation au décès de 75 % et la garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % sont réduites proportionnellement pour les montants retirés ou transférés par la cliente ou le client.

Les investisseurs n'achètent non pas des unités de fonds, mais souscrivent plutôt un contrat d'assurance individuelle à capital variable établi par l'Assurance vie Équitable du Canada.

Cette présentation a été créée à titre informatif seulement. Les renseignements qu'elle contient ne constituent pas un avis juridique, comptable ou autre avis professionnel. L'Assurance vie Équitable déploie tous les efforts requis pour assurer l'exactitude du contenu de cette présentation. Par contre, cette exactitude n'est pas garantie.

Sauf indication contraire, ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Toute reproduction ou redistribution de cette présentation, en tout ou en partie, sans l'autorisation de l'Assurance vie Équitable, est strictement interdite.

© L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, 2022. Tous droits réservés.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS – Aucune partie de cette présentation ne peut être reproduite ou redistribuée.